

# LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN.

BOUCHER de LABRUE

EDITEUR-PROPRIETAIRE

**ABONNEMENTS**  
Canada et États-Unis: 1 an \$3.00; 6 mois \$1.50  
Édition Hebdomadaire, grand journal de 8 pages  
Canada et États-Unis: 1 an \$1.00; 6 mois \$0.50  
Abonnement datant du 15 mai 1891 de chaque année.  
Tout souscrit commence à se payer en entier.

**CALENDRIER.**

|                 |                       |                           |            |
|-----------------|-----------------------|---------------------------|------------|
| 1891            | MAI                   | Soleil.                   | lever Con. |
| 14              | Jeu.                  | Octave de l'Ascension.    | 4 30 7 23  |
| 15              | Ven.                  | St. Isidore, Confesseur.  | 4 29 7 24  |
| 16              | Sam.                  | Jeune, Vigile de la Pent. | 4 28 7 25  |
| 17              | Dim.                  | PENTECOTE.                | 4 27 7 26  |
| 18              | Lun.                  | Del'Octave.               | 4 26 7 27  |
| Quarante Heures | à Ste Croix de Dunham | le 18                     |            |
| 19              | Mar.                  | "                         | 4 45 7 29  |
| 20              | Mer.                  | J. à 4 Temps              | 4 24 7 30  |

**Le Courrier de St-Hyacinthe**

St-Hyacinthe, 19 Mai 1891.

**ELOQUENCE ET POESIE**

L'Université Laval a donné, le 13 mai, une brillante fête littéraire, à laquelle assistèrent Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Angers, Son Excellence le Cardinal Taschereau, les Archevêques Langevin, Fabre et Duhamel, les évêques Lafleche, Racine, Moreau, Gravel, Lorrain, Bégin et Blais et les citoyens les plus distingués de Québec.

Le portrait de Mgr de Laval s'élevait au-dessus de la scène, et les décorations de la salle étaient des mieux réussies.

Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi, a lu une page oratoire où son beau talent s'est révélé dans toute sa maturité.

Puis il y eut joute entre deux poètes, M. l'abbé Gingras et M. J.A. Poisson.

Nous empruntons à *Courrier du Canada* son charmant récit de cette partie de la séance.

"On nous permettra dit ce journal de citer quelques strophes pour donner une idée de chacune des deux pièces.

Voici le début de celle de M. Gingras :

On n'emprisonne pas l'aurore : triomphante,  
Elle déploie au ciel sa robe éblouissante  
Et du sein de la nuit s'élève avec orgueil.  
La mémoire des saints, forte comme l'aurore,  
A l'heure où l'éternel lui commande d'éclorre,  
Brise les portes du cercueil.

La mort ! c'est la nuit noire où chacun doit descendre.  
Le juste y peut dormir longtemps, convert de conscience.  
Tout à coup, il revit triomphant, radieux.  
Comme un astre, plus grand quand il sort d'un nuage,  
Des ombres du tombeau l'humble saint se dresse,  
Et renaît le front dans les cieux.

Ainsi renaît Laval. Avant même que Rome,  
Pour scruter chaque pli du passé de cet homme,  
Ait allumé la-bas son immortel flambeau,  
Il jaillit de sa tombe une aurore vermeille,  
Et le pays redit : "C'est Laval qui s'éveille,  
C'est l'aurore d'un saint nouveau !"

Ce portique grandiose donne la note du poème de M. l'abbé Gingras. Il est majestueux, d'un souffle lyrique très soutenu, d'une haute et noble inspiration.

Les dernières strophes sont superbes et ont soulevé l'admiration des connaissances :

Mais pourquoi feuille à feuille interroger sa vie ?  
N'ai-je pas sous les yeux sa vivante effigie !  
Le secret de Laval et Laval n'est pas mort,  
C'est qu'une âme d'évêque est noble entre les âmes.  
Avant que l'Esprit-Saint l'électrise à ses flammes,  
Elle est déjà sur le Thabor.

C'est que l'Eglise enfin, messianiquement,  
Pour faire ses prélats ne prend rien de vulgaire :  
Elle rejette un sang grossier, une forme forgée,  
Afin que l'orgueilleux jamais ne se méprise,  
Pour faire ses prélats c'est que toujours l'Eglise  
Choisit la fleur de son clergé.

Eh bien, Laval, tu fus de ces âmes d'élite.  
Oh ! si Rome, jamais, consacrant ton mérite,  
Nous laissait sur ta tombe ériger un autel !  
Avec quels froids encens, quels transports, quels hommages,  
Le pays à genoux saluerait, de ses larmes,  
Ton royaume, ton trône dans le ciel !

On ! c'est là que l'on attend la Patrie en extase,  
Pour braver la tempête elle veut à sa base  
Ce céleste garant, la tombe d'un grand saint.  
Il faut à mon pays cette étoile polaire.  
Il faut à la patrie un ange tutélaire  
Sous la robe de ses flancs, de son sein !

La Patrie ! elle est jeune, elle est ardente et belle.  
Mais pour prendre ton vol, mais pour ouvrir ton aile,  
Patrie, élance-toi d'un aile glorieux.  
Nous te verrons alors, comme un aigle sublime,  
Planer l'espoir au cœur ; monter de cième en cième ;  
Porter tes destins jus qu'aux cieux !

C'est là de la grande poésie, et l'auditoire s'est montré digne de la comprendre par les applaudissements dont il a couvert ces strophes magnifiques.

La pièce de M. Poisson a valu à son auteur un des plus beaux succès qu'il remportés sa muse. L'enthousiasme et les bravos qui l'ont provoqués ont toujours été croissants. Certains passages ont été littéralement acclamés. Nous sommes heureux de pouvoir citer encore une fois. Le poète parle de la mort de Mgr de Laval, et il s'écrit :

De Montigny-sur-Avre exilé volontaire,  
A l'éternel repos par le Maître appelé,

Il meurt ; et deux cents ans de ce toit séculaire,  
Martyr jusqu'au tombeau son corps fut exilé.  
Mais son corps reposa dans l'antique chapelle  
Et gage de triomphe et d'immortalité.  
On dirait que ce cœur de nature immortelle  
Tous ceux qui l'ont suivi, tour à tour l'ont porté.

Quant de Vaudreuil vaincu désertait ce rivage,  
Lorsqu'il sonnait le glas d'un peuple qui s'éteint,  
Si Pontbriand debout put conjurer l'orage,  
C'est, ô noble Laval, ton cœur qui le soutint.

Plus tard, quand l'Église, seul contre la métropole,  
Déjouait d'Albion, le perfide dessain,  
Quand de ce rôle immense il chargeait son épaulé,  
C'est ton cœur, ô Laval, qui battait dans son sein.

Plus loin l'auteur nous montre Laval contemplant le résultat de son travail sacré :

Gardiens toujours jaloux de l'église romaine  
Et réunis les nombreux successeurs  
Ils se sont partagés ton immense domaine  
De l'arche sainte ils sont les vaillants défenseurs.

Talisman de succès, ta touchante devise  
Est la leur : *paratonnerre au monde*.  
Mais au gémissement et de ta naissance église  
A succédé partout l'alléluia.

Car au plus haut sommet de l'œuvre colossale  
Que ton zèle pieux sur ces rives fonda,  
D'un travail séculaire, ô couronne royale,  
Luit la pourpre romaine, orgueil du Canada.

Puis apostrophant la grande ombre de l'évêque fondateur : regarde, lui dit-il, la force et la grandeur du Canada français et catholique que tu as tant aimé :

Comme toi Frontenac est devenu possesseur,  
Mais après deux cent ans de lutte, de dangers,  
Vous revivrez encore, toutes deux sous la pierre :  
Laval, c'est Taschereau, Frontenac, c'est Angers.

Une triple salve d'applaudissement a salué cette strophe heureuse.

Cette autre allusion a été très applaudie.

On ! nous souvenons-nous Français et catholiques  
Et si sur cette terre un seul en a douté,  
Ah ! répondez pour nous vénérables reliques  
Qu'il n'en promettrait à travers la cité.

Ces deux compositions poétiques sont toutes deux d'une valeur plus qu'ordinaire, et font honneur aux lettres canadiennes. Celles de M. Gingras est peut-être plus grave, plus religieuse, d'une trame plus serrée, d'un vol plus majestueux, d'un lyrisme plus élevé, celle de M. Poisson plus vive d'allure, plus mouvementée, d'un rythme plus accentué, d'une actualité plus saisissante et d'un mouvement plus entraînant. On pourra mieux juger leur mérite intrinsèque à la lecture.

**COMTE ROMAIN**

Le Pape a voulu manifester la satisfaction qu'il éprouvait de la solution de la question universitaire à Montréal en conférant au 1er ministre de Québec le titre de Comte Romain.

La lettre d'envoi à M. Mercier mentionne cette raison ainsi que le règlement de la question des Jésuites.

**UN VRAI SCANDALE**

Sous le titre ci-dessus *l'Etendard* publie une protestation qu'il est bon de faire connaître, car elle stigmatise la conduite inqualifiable de l'entourage de l'hon. M. Mercier.

Ne soyons pas surpris de cette nouvelle par trop extraordinaire. Depuis son avènement au pouvoir, M. Mercier, poussé par l'ambition et la fatuité, n'a cessé d'exploiter hypocritement le sentiment religieux de la population.

Les décorations de Rome, les bénédictions papales ont tour à tour servi d'enseigne aux cormorans politiques qui dégradent la province, et il n'y a pas jusqu'à la chapelle à domicile dont on ne se soit indignement servi, dans les élections, pour faire croire aux raïfs que le Pape approuvait M. Mercier dans tout ce qu'il faisait.

Cette dépêche annonçant que Léon XIII avait offert de prêter les dix millions dont le gouvernement a besoin, n'est qu'une nouvelle exploitation du nom du vénéré pontife au profit d'un gouvernement taré et corrompu, et le clergé de la province sera le premier à déplorer le fait.

Les choses poussées à l'extrême auront pour effet, espérons-le, de faire ouvrir les yeux à plusieurs et de faire mieux comprendre les tristes résultats de l'adulation, du laisser faire ou des compromis.

Depuis l'ascension de M. Mercier au pouvoir, l'autorité a perdu de son prestige, parce que dans certaines classes de la société, il y a eu des faiblesses regrettables.

Laissons la parole à *l'Etendard* :

Nous recevons de Québec l'incroyable dépêche qui suit :

" Québec, 15 mai 1891.

*L'ETENDARD*, Montréal.

Une profonde sensation a été causée ici, hier soir, par le *Daily Telegraph*, un petit journal qui ne pense et ne parle que par et pour le gouvernement local. Cet organe a publié, dans son édition de six heures, la nouvelle suivante sous le titre : " M. Mercier et l'emprunt provincial. "

" On nous informe qu'un citoyen de Trois-Rivières a reçu de Rome une lettre privée, l'informant que lors de l'entrevue de M. Mercier avec le Pape, ce dernier aurait manifesté le désir de fournir à la province de Québec l'emprunt de dix millions de piastres dont elle a besoin et de prêter encore beaucoup plus que cela si M. Mercier le désirait. Sa Sainteté a une grande confiance dans les débentures de la province de Québec pour placer les argent de St-Siège, vu la politique progressive et populaire du gouvernement Mercier. "

En bonne vérité, a-t-on perdu la tête à Québec, et l'exploitation religieuse dont on menace d'abuser, va-t-elle être poussée à des extrémités telles qu'on ne regardera plus à compromettre les intérêts catholiques les plus sacrés dans le but d'encenser M. Mercier.

Nous avons été heureux de constater les honneurs conférés par Rome à M. Mercier, en récompense de son attitude sur la question des biens des Jésuites, mais réclément cela va finir par être ni plus ni moins qu'une exploitation malsaine et dangereuse.

Qu'on se glorifie des honneurs conférés au premier ministre, pour honorer en lui la province de Québec nous en sommes, mais il y a une limite où on doit s'arrêter.

Voici qu'on en est rendu à essayer de justifier un emprunt exorbitant et ruineux en faisant publier par les organes, que le St-Père a offert de prêter les dix millions et beaucoup plus, si M. Mercier le désire, vu la politique populaire et progressive du premier-ministre.

Qu'on nous passe le mot, mais ceci dépasse toute mesure et ça devient en réalité une véritable profanation et un vrai scandale.

Tout le monde catholique sait que le Père commun des Fidéles a été privé par la Révolution de ses biens temporels et que les catholiques du monde entier sont appelés à contribuer pour subvenir aux besoins naturels du St-Siège.

Et voici que pour briser de l'opéensous le nez d'un homme dont on veut faire un fétiche on en est rendu à faire croire au monde catholique que le Pape est devenu prêteur d'argent, par dix millions à la fois, et même plus si M. Mercier le désire.

A-t-on réfléchi pour une minute que ces épouvantables mensonges de parti pouvaient avoir pour effet immédiat de paralyser les souscriptions catholiques en faveur du chef de la chrétienté et a-t-on songé qu'on allait engager le peuple à séduire que le Pape ne doit pas avoir besoin d'aide puisqu'il prête l'argent par dix millions et plus, dans une seule et même fois.

Nous protestons pour notre part, et nous protestons de suite avant que la faimense nouvelle ne fasse le tour de la presse officielle avec l'accompagnement d'ennemis ordinaire.

Réellement, il faut que l'esprit de vertige se soit complètement emparé du groupe qui entoure et adore M. Mercier pour qu'on se permette de pareilles incartades.

On espère peut-être par là fournir la tête à quelques badauds et faire oublier ainsi les fautes de M. Mercier.

Mais si, d'un autre côté, on songeait au tort incalculable qu'on peut causer aux plus chers intérêts catholiques, on y regarderait par deux fois avant de se rendre coupable de pareille indigence.

**LES DECORATIONS**

*L'Union*, en félicitant l'hon. M. Mercier sur son titre de comte romain, dit que le *Courrier* n'a cessé de jeter du ridicule sur les honneurs conférés par la Cour de Rome.

C'est faux. Nous n'avons jamais cherché à rabaisser l'ordre de St-Grégoire le Grand ou tout autre ordre de chevalerie. Nous aurions été blâmable de le faire. Ce que nous avons fait ça été de reprocher à M. Mercier de s'afficher, comme il le faisait, en costume d'apparat, contrairement à l'étiquette, dans le but de faire croire à l'excellence de sa politique et de satisfaire sa vanité.

Le Premier ministre n'est pas le seul dans la province qui ait reçu le titre de Grand Croix ; nous avons le Lieutenant-Gouverneur Angers, et les juges Baby et Routhier. Il n'est jamais venu cependant à l'idée de ces hommes dignes et respectés d'en imposer à la crédulité publique en revêtant, en dehors de toute convenance, le costume de leur ordre.

Si le ridicule s'est attaché aux pas de M. Mercier, la faute en est à

*l'Electeur* et à M. Mercier lui-même.

Quant à l'histoire inventée par *l'Union* que notre rédacteur aurait sollicité à Rome un titre quelconque, il est évident que ce journal a voulu mystifier ses lecteurs, comme cela lui arrive assez souvent du reste.

**PLAINTES**

Le conseil de ville ayant intercepté l'égout des terres en culture dans le quartier No 5, par divers travaux exécutés depuis deux ans, l'eau s'est accumulé au point de faire souffrir considérablement certains contribuables. Les communautés des seigneurs de Précieux Sang et des seigneurs de St-Joseph souffrent également. Des travaux immédiats sont nécessaires, et le conseil ne peut tarder plus longtemps de pratiquer un canal d'égout.

En arrière et en avant de la fabrique de MM. O. Chailfoux et fils, l'eau a atteint une profondeur de 45 pieds, cinq pieds et certains propriétaires ne peuvent aller soit à pied soit en voiture sur le chemin, à moins de faire un détour de cinq arpents.

Les dommages à la culture peuvent être considérables—et un tel état de chose ne saurait être toléré plus longtemps dans l'intérêt des particuliers comme de la salubrité publique.

**Une Chevelure**

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le cuir dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tombait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. " Elle arrêta la chute," écrit-il, " et à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année. "

**Dix Ans Plus Jeune.**

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit : " Pendant dix années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête ; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux m'a amené une nouvelle jeunesse. Je pourrais à peine en croire mes yeux quand je vois d'abord mes cheveux pousser ; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. Je parais dix ans plus jeune. "

Un pareil résultat a en lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedford, de Burlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ces cas, un traitement par la Vigueur des Cheveux d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que de bons remèdes ne peuvent faire beaucoup de bien sans un régime persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

**Ayer's Hair Vigor.**  
Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

**Canada,**  
Province de Québec,  
District de St-Hyacinthe.

**COUR SUPERIEURE**  
St-Hyacinthe le quatrième jour de Mai mil huit cent quatre vingt onze

Présent :  
L'Honorable LOUIS TELLIER, J. C. S.  
No 1219

Ex parte  
Félix Guillet, cultivateur, de la paroisse de Ste Marie de Monroir, Jacques Fournier huissier, Marie Salomé Robert, épouse commune en biens de Abraham Fournier, bourgeois, tous trois de la paroisse de l'Ange-Gardien, dans le district de St-Hyacinthe, et le dit Abraham Fournier tant personnellement, comme chef de la communauté de biens entre lui et sa dite épouse, qu'en tant que besoin est pour l'autoriser aux fins des présentes.

Requérants  
La Cour, sur requête des Requérants demandant à être envoyés en possession définitive des biens appartenant à Olivier Robert qui a laissé son domicile en la paroisse de Ste Marie de Monroir pour aller aux États-Unis d'Amérique et qui n'a pas reparu à son domicile ni donné de ses nouvelles depuis plus de trente ans, ordonne que par un avis à être publié deux fois en français dans le *Courrier de St-Hyacinthe* et deux fois en anglais dans le *Farmer's Journal* deux pages nouvelles publiées à St-Hyacinthe dans le District de St-Hyacinthe, toute personne qui peut avoir quelque droit à exercer contre le dit Olivier Robert ou sur les biens en question, soit requise de représenter leur réclamation devant ce tribunal sous deux mois à compter de la dernière publication de cette ordonnance.

(Vraie copie)  
LOUIS LUSSIER  
D. P. C. S.

26.

**SITUATION VACANTE**

Une compagnie d'assurance sur la vie de première classe, a besoin d'inspecteurs et aussi d'agents locaux. Pour ces derniers l'expérience n'est pas absolument nécessaire. Salaire ou commission. S'adresser par lettre avec copies de certificats ou les noms de deux citoyens connus comme références, à Boite 7 Montréal.

3m à 16 7 91

**L. A. BRETON**  
— DEPUIS 3 ANS GERANT DU —  
**Magasin de Thé**  
— DE —  
**J. M. ROUSSEAU.**

M. L. A. BRETON, qui depuis trois ans a été gerant du magasin de M. J. M. Rousseau, marchand de Thé, vient de faire l'acquisition de ce magasin et continuera les affaires sous le nom de L. A. Breton. Il donne avis à ses amis et aux anciennes pratiques de M. Rousseau qu'il continuera comme par le passé à servir ses pratiques avec beaucoup de soin. M. Breton ayant acheté ce stock de THÉS, CAFÉS, ÉPICES, VAISSELLE, etc., à bon marché, et donnera de plus un PRÉSENT de 15 PAR CENT à tout acheteur de thé café, de plus toute personne achetant pour se servir un billet gratis sur un Huilier en argent ainsi que d'un Marmandier et d'un Bouvier du même métal, donnant trois chances aux acheteurs. M. Breton espère avoir l'encouragement du public en général.

N'oubliez pas l'adresse,  
RUE CASCADES, EN FACE DU MARCHÉ  
A l'ancienne place de J. M. Rousseau, Marchand de Thé.

**L. A. BRETON**  
MARCHAND DE THÉ  
St-Hyacinthe 21 Mars 91—3 m.

**ANNONCES**

Première insertion ..... 10 centins la ligne  
Insertions subséquentes ..... 5  
Avis de Naissance, Mariage et Décès, 25c. chaque  
Tous avis spéciaux, 20c. la ligne.  
Annonces à long terme traitées de gré à gré  
Bureaux et Adressés : Rue des Cascades, No.

Pour Les Brûlures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hémorrhoides Hémorrhagies Inflammations

**SERVEZ-VOUS de POND'S EXTRACT**



Demandez le Pond's Extract. Ne le remplacez pas.

**GÉNÉALOGIE DU PEUPLE CANADIEN**

Le seul peuple au monde dont chaque famille peut retracer son origine.

7 beaux volumes de 650 pages reliés 7

\$4.50 PAR VOLUME \$4.50

— PAYABLE PAR

Versements de 50c par semaine

50c par semaine

Le Dictionnaire Généalogique

est le seul livre qui peut vous mettre en possession des biens de famille et vous faire connaître vos titres aux héritages ; le seul livre qui vous renseignera sur les noms et surnoms de toutes les familles canadiennes et leurs liens de parenté ; ouvrage très précieux pour les familles paroissiales, les conseils municipaux et les bureaux d'enregistrement.

Pour autres informations ou pour les souscriptions directes, pour blancs de souscriptions, etc. s'adresser aux Éditeurs

**EUSÈBE SENEAL & FILS**  
20—rue St-Vincent—20  
MONTREAL.

**MAGASIN DU BON MARCHÉ**  
Établi en 1877, dans les intérêts de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marché pour leurs MARCHANDISES SÈCHES VENEZ ! FAIRE VOS ACHATS AU MAGASIN DU BON MARCHÉ —Au Nos. 29 et 43— Rue de la Cascade

Toujours en mains un Assortiment Considérable de Marchandises Sèches de Choix, Articles de Coutellerie, Broderies, Dentelles, etc. en Gros et en Détail.

**FONDS DE BANQUE ROUTE**  
A TRES BAS PRIX

Indiennes, Cotons, Dicks, Jeannettes, Shirlings, etc.

I apporté directement des Fabriques et vendus A LA LIVRE ESCOMPTÉ TRES LIBERAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE

Le sousigné continue toujours son commerce de

**FLEUR PROVISIONS**  
ET PRODUITS DE L'OUEST, EN GROS ET EN DETAIL

AU

**PLUS BAS PRIX**  
Grains de toutes espèces achetez aux plus hauts prix du Marché.

Une visite est respectueusement sollicitée

**JOS. BRODEUR**  
ST-HYACINTHE.

## L'ENCYCLIQUE

La publication de l'Encyclique, qui devait être faite le 1er mai, a été retardée. Mais l'Univers se dit en mesure d'analyser ce document.

Le document pontifical se compose de trois parties : la partie historique, la partie doctrinale et la partie pratique. La partie historique tient le moins de place, le Saint-Père se contentant de souligner en passant les causes et les origines des erreurs sociales. Sa Sainteté a consacré un soin spécial à ce que j'appellerai les doctrines économiques. A ce point de vue le document pontifical offrira un intérêt de premier ordre et contiendra des indications tout à fait originales, dans le double but de prendre la direction intellectuelle du mouvement social et de mettre fin aux divisions des écoles catholiques sur cette grave question.

Le Saint-Père touche en effet à tous les éléments qui composent l'organisme social et qui déterminent ce qu'on appelle communément la question économique. Le Pape indique avec précision la nature, les rapports, les droits et les devoirs de l'Etat et de l'individu, du capital et du travail. Il développe surtout, avec tous les détails que comporte cette matière si grave, les attributions des deux derniers. Toute cette démonstration est dominée par une idée générale : l'idée de la justice distributive.

Le Saint-Père se prononce avec non moins de force contre les excès du capital et l'accumulation exagérée des richesses, que contre les doctrines et les réclamations injustes du socialisme révolutionnaire. Sa Sainteté voit dans la justice distributive et dans la reconnaissance des droits et des devoirs de tous les facteurs sociaux la solution équitable et conforme aux préceptes de l'Evangile du problème économique.

Dans toute cette partie le Saint-Père s'efforce visiblement d'unir dans une doctrine supérieure et synthétique les antinomies sociales qui divisent les partis et la société.

Dans les questions d'application pratique, le Souverain Pontife s'arrête de préférence sur la délicate et difficile affaire de ce qu'on appelle l'intervention de l'Etat.

Le Saint-Père ne se prononce en faveur d'aucune école ; mais, laissant de côté le point de vue absolu, il considère particulièrement le côté contingent et le relatif, savoir : la nécessité et l'opportunité de cette intervention de l'Etat, étant données les circonstances et les conditions spéciales dans lesquelles se trouve la société actuelle. D'où il suit que cette intervention de l'Etat ne doit pas être quelque chose d'absolu et d'uniforme, mais une mesure pratique se diversifiant suivant les besoins, l'état social et le tempérament de chaque pays.

Le Saint-Père détermine la part de cette intervention en ce qui concerne les heures de travail, le minimum de salaire, le travail des enfants et des femmes et les conditions d'hygiène des fabriques.

On assure que si Sa Sainteté a tant retardé la publication de cette encyclique annoncée depuis longtemps, c'est à cause de la délicate question de l'intervention de l'Etat, qu'elle a tenu à traiter avec une ampleur et une précision tout à fait particulières.

## BUREAU DES STATISTIQUES

L'on parle beaucoup de la demande faite, la semaine dernière, par le député de Montréal-Est ; l'on va même jusqu'à prétendre que M. Lépine, par son interpellation, reproche au gouvernement sa lenteur ou son insouciance dans l'organisation d'un Bureau des Statistiques. Pour être juste, il faut rappeler les faits.

L'acte passé pendant la dernière session, et sur lequel le député de Montréal-Est a attiré l'attention du gouvernement, a pour but de collecter les statistiques concernant l'agriculture, les mines, les industries etc. Or, nous pouvons dire que la chose est déjà commencée.

Le département de l'agriculture a disposé les tableaux destinés au dernier recensement, de façon à ce que le résultat puisse servir de base à l'action future du bureau des statistiques à établir. Le public a pu s'en convaincre pendant la visite des énumérateurs.

Citons, par exemple, le tableau spécial aux ouvriers sans occupation durant la semaine précédant le recensement ; lequel, dans son rapport avec le tableau précédent, l'employé s'est censé donner l'état du travail pendant cette période de l'année.

Un autre tableau, consacré aux établissements industriels, indique le nombre de personnes employées dans chaque établissement, leur condition et le montant collectif des gages à elles payées. Ailleurs, l'on s'inquiète aussi des habitations, des métiers, des accidents etc, toutes choses enfin, déterminées par l'acte en question.

Il est donc évident que le résultat du recensement servira de base pour l'établissement des enquêtes futures. Le département de l'agriculture aura probablement pour mission de continuer le même travail d'après la manière adoptée cette année.

## LA FAUSSE HONTE

Une jeune servante balayait en pleurant le vestibule de la maison et le seuil de la porte. Une dame l'aperçut de la maison voisine ; aussitôt elle descend, s'approche et la questionne avec intérêt.

Elle apprend que cette jeune fille née dans l'aisance, et habitée à être servie, a perdu ses parents ruinés par une banqueroute et a dû se placer comme servante pour gagner sa vie.

— Ce n'est pas le travail qui me peine, disait-elle en pleurant ; j'aime le travail, mais c'est la honte. Il faut que je balaye devant la maison, dans la rue, et tout le monde me voit !

La dame prend avec douceur le balai des mains de la jeune fille et se met à balayer à sa place.

— Si tu étais cette dernière la regrettée, et que tu étais l'empêchée.

Laissez, mon enfant, lui dit la dame en continuant de balayer dans la rue. Il n'y a point de honte à faire une œuvre utile, surtout quand la volonté de Dieu nous y appelle. De plus grands que vous et que moi ont travaillé à de humbles travaux. La vierge Marie qui descendait de tant de rois, a sans doute balayé comme nous ; et le Fils de Dieu, qui s'est fait homme pour nous sauver, a vécu bien des années dans une humble condition. Il a voulu laver les pieds de ses disciples et sans doute il a souvent aidé sa mère dans la maison, car il était soumis à ses parents, doux et humble de cœur.

## NOUVELLES GENERALES

Le tarif français.—La chambre de commerce a tenu une importante assemblée, le 14 mai. M. Constant, président, a déclaré que le nouveau tarif proposé par le comité des douanes de la chambre des députés, n'était qu'un tarif de prohibition.

Le gouvernement ne devrait pas s'astreindre à un tarif minimum fixe, mais avoir la liberté de conclure des traités. Il devrait protéger les industries de France, de manière à ne pas compromettre le commerce d'exportation du pays. Les discours de M. Constant ont été applaudis chaleureusement.

M. M. Ribot et Roche ont été d'avis du président.

Bonne nouvelle.—Une lettre datée du 10 mars dernier, des Indes anglaises, nous apprend que le Rév. Père Benoit Lafond, ancien préfet du collège de Notre-Dame des Neiges, est heureusement arrivé au but de sa mission, à Burrial, Bengale Oriental, immense contrée dont l'évangélisation est confiée, par le Pape Léon XIII, à la Congrégation de Sainte-Croix. C'est le cinquième Père de Sainte-Croix, depuis deux ans, qui laisse la Canada pour les missions du Bengale. Deux autres Pères missionnaires se préparent à partir à la fin de l'année scolaire pour ces missions lointaines. Le Rév. Père Lafond a mis 24 jours seulement, pour se rendre de Naples à Calcutta, on il a été cordialement reçu par les RR. PP. Jésuites, qui ont un magnifique collège dans cette grande ville d'un million d'habitants. De là, le Rév. Père s'est dirigé dans l'intérieur du pays, où Mgr A. Louage, C. S. C., venait d'arriver lui-même à Decca, sa ville épiscopale, venant de Paris, où Mgr l'Archevêque de Montréal, E. Fabre, l'avait sacré évêque le 11 janvier dernier. Il est beau et consolant de voir le Canada, le fils sié de la fille aimée de l'Eglise, la France, devenir évangélisateur à son tour, en portant le flambeau de la foi dans les régions les plus éloignées du globe. Il convient que le Canada donne aussi généreusement le flambeau de la foi et de la civilisation, qu'il a reçu lui-même de ses nobles ancêtres : honneur oblige !

Sa méthode d'opérer.—Le sergent Choquet, assis du constable Desautels, a arrêté un jeune homme nommé Jos. Godbout, de la rue Maisonneuve, Montréal, pour avoir volé des livres de médecine à différents médecins. Son mode d'opération était des plus simples, il se rendait chez les médecins profitant du moment où ceux-ci étaient absents et sous prétexte de les attendre, il s'emparait des livres de médecine et d'instruments de chirurgie.

Les docteurs Jeannotte, Bessard, Gagnon, Chevalier et Riard sont au nombre de ses victimes. L'accusé dit être un étudiant en médecine. Il a plaidé coupable et recevra sa condamnation mardi prochain. Nombre d'étudiants disent ne pas connaître cet individu et il paraît bien se faire qu'il n'appartienne pas en effet, à la confrérie des ecoulopes en herbe.

Diocèse.—A la demande de Mgr l'Archevêque de Montréal, un nouveau diocèse sera, dit-on, érigé assez prochainement.

Association.—Il y a dans l'Ordre une association qui travaille à extirper des habitudes, la mode de traiter les amis et connaissances. One man, one drink.

Le Congo.—A la demande de plusieurs associations catholiques de Belgique et sur rapports de la S. Congrégation des Rites, le Souverain Pontife a décidé de placer sous la protection de la T. S. Vierge l'état libre du Congo. On nous assure que S. M. le roi des Belges va adresser à cette occasion une lettre de remerciements au Saint-Père.

Marie de l'Incarnation.—La S. Congrégation des Rites, a tenu le 23 avril dernier, au Vatican, une séance ordinaire dans laquelle les Eves Cardinaux de la S. Congrégation ont examiné plusieurs

questions au sujet desquelles le secrétaire des Rites, Mgr Nesi, est chargé de demander la sanction pontificale pour les décisions qui ont été adoptées.

Entre ces diverses questions, il y a celle-ci, qui doit intéresser tous les catholiques du Canada :

Validité et importance du procès sur la renommée de sainteté, les vertus et les miracles en général de la Vénérable Servante de Dieu, Marie de l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines de Québec.

Mort accidentelle.—Un jour de l'Ascension, à Saint-Victor de Tring, pendant la grand'messe, trois enfants de M. Honoré Bouffard étaient à jouer avec un vieux fusil. L'un ne croyait pas, bien entendu, que l'arme à feu était chargée. L'un des enfants, âgé de 10 ans, mit la croix du fusil à terre, mit sa main sur la gâchette et au moyen d'une corde qu'il avait attachée à la gâchette, il pressa la détente avec son pied. Malheureusement, le fusil était chargé depuis longtemps, parait-il, avec du plomb et autres morceaux de fer. Une petite capsule en papier que l'on avait mise sur la cheminée fit partir le coup : les doigts de l'enfant furent enlevés, il eut les yeux crevés et la figure presque complètement emportée. Le pauvre enfant survécut une couple d'heures à l'accident.

M. le coroner Taschereau a tenu une enquête, le 9 courant, et le verdict a été suivant les faits : Mort accidentelle.

Un pseudo-dentiste dans l'embaras.—Il y a trois semaines une dame est entrée dans le bureau d'un dentiste canadien-français de Montréal pour se faire arracher une dent, et a demandé à voir un docteur.

Un nouveau dentiste, qui n'est ni dentiste ni apprenti dentiste, a alors répondu à cette dame que c'était lui le docteur, et il s'est mis en frais de faire l'opération de la dent malaisante. Il ne parvint qu'à la casser.

Depuis ce moment la victime de ce malade, a enduré de grandes douleurs, le jour et la nuit.

Ce n'est que ces jours derniers qu'elle a découvert que ce n'était pas le dentiste, mais à un mauvais farceur à qui elle s'était confiée.

L'association des dentistes a été saisie de l'affaire et le coupable est sur le point d'être traduit en justice.

Un homme tombe d'un échafaud.—Un bien pénible accident est arrivé la semaine dernière à la bâtisse en briques que l'on réparait au coin des rues du Champ de Mars et Bonsecours, à Montréal.

Un peintre était à peindre la façade de la maison. Il se trouvait au troisième étage sur un échafaud maintenu par des cordes.

En voulant relever un bout de son échafaud, il se trompa de corde et l'échafaud s'éleva, le précipitant d'une hauteur d'une quarantaine de pieds.

La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut mandée en toute hâte et transporta le malheureux à l'hôpital.

C'est un nommé Valiquette et l'on croit qu'il réside à St-Henri. Le rapide examen que le médecin a pu faire fait croire que dans sa chute le malheureux s'est infligé une fracture à la base du crâne ; on a, du reste, constaté une fracture à la jambe.

Valiquette est marié et père d'un enfant. Il est sans connaissance et son état inspire de graves inquiétudes.

Mariage fashionable.—Une dépêche de Montréal nous apprend le mariage célébré le 14 mai, de M. Gabriel Marchand, protonotaire de St-Jean, fils de M. Marchand, Orateur de l'Assemblée législative, avec Mlle Rose-Anne Chaput, fille de M. Charles Chaput, épicière en gros, de Montréal.

Terrible holocauste.—Dans la nuit de jeudi le 14 mai, le feu a pris d'une façon mystérieuse dans la maison de M. W. Hudson, sur la route de Chelsea, près d'Irondale. De la cuisine où elles ont originé les flammes ont gagné les mansardes par l'escalier. Là dormaient un jeune homme de 22 ans nommé James Hudson, sa tante petite sœur Maud âgée de 6 ans et une autre de 18 ans. Celle-ci en voyant le feu s'est jetée dehors par la fenêtre. La petite Maud est venue jusqu'à la fenêtre mais est retournée dans l'intérieur en criant qu'elle allait réveiller James. Asphyxiée presque au même instant elle est morte victime d'un dévouement rare à cet âge. On n'a retrouvé d'elle et de James que l'ossature du corps. Il ne restait pas le plus petit lambeau de chair.

Les vieux Hudson qui dormaient au premier étage se sont sauvés assez facilement. Il ne reste rien de la maison, elle a été détruite jusqu'au sol. L'enquête conduite par le Dr. Graham de Hull n'a fait que corroborer les faits racontés plus haut.

Enlèvement d'un corps.—Le corps de feu M. Purcell, ex-M. P., pour Glogary, a été volé au cimetière de Summerstown. On croit que les voleurs ont enlevé ce cadavre dans l'espérance de se faire donner une grosse somme d'argent. M. Purcell qui était un grand et trepreneur a laissé à ses héritiers une fortune de plusieurs millions de dollars ; en corrépond à la que l'enlèvement a bien pu avoir pour motif l'appât du gain. Cet événement a produit, on le comprend, une grande sensation dans la localité. Le frère du défunt M. Purcell, aussitôt après avoir été informé de cette nouvelle, s'est rendu au cimetière afin de constater qu'elle était bien vraie. Il a retenu les services de meilleurs policiers de Montréal et de Toronto qui vont de suite se mettre en campagne pour retrouver le cadavre.

On n'a trouvé d'autre trace autour de la fosse et dans le cimetière que l'empreinte d'un pied portant une chaussure No 8. Le cercueil était ouvert ; mais le linceul et le corps avaient disparus. M. Purcell a été inhumé le cinq courant, et comme les parents redoutaient avec raison un enlèvement, on a fait la garde autour de la fosse pendant quelques jours. Deux hommes avaient pénétré déjà dans le cimetière et

s'étaient dirigés à l'endroit où il était enterré. La garde a immédiatement crié : " Arrêtez, ou nous vous tuons. " Les voleurs ont déguerpé à l'instant, mais ils ont repris la partie et ils ont eu beau jeu, attendu que la patrouille autour de la fosse avait cessé la veille même.

Scène touchante.—On procédait la semaine dernière à une cause importante en Cour Supérieure à Montréal, lorsqu'à un moment donné a éclaté une scène attendrissante qui a ému même le tribunal.

Il s'agissait d'une jeune fille qui poursuivait son vieil oncle pour reddition de compte de tutelle et lorsqu'elle a commencé son témoignage le vieillard s'est levé tout en pleurs, suppliant sa nièce de ne pas lui causer tant de chagrins ; celle-ci se mit à pleurer à chaudes larmes et le juge Wartelle a profité de l'attendrissement général pour conseiller un compromis et au règlement hors de cour. Le juge a déclaré qu'il regretterait beaucoup d'avoir à juger un procès entre des personnes qu'il avait si bien connues et il espérait qu'on viendrait à un arrangement.

Recette du Grand Tronc.—Recettes du trafic du Grand-Tronc pour la semaine finissant le 9 mai 1891 :

|                | 1891      | 1890      |
|----------------|-----------|-----------|
| Passagers..... | \$110,724 | \$114,595 |
| Fret.....      | 217,327   | 255,842   |
| Total.....     | \$328,051 | \$370,347 |

St-Michel des Saints.—La nouvelle église érigée en cette paroisse est terminée depuis quelques jours. Grâce au zèle pasteur de cette paroisse, le Rév. M. F. Mondor, et au concours de ses dévoués paroissiens, ce temple est magnifique. Les travaux de décoration ont été faits par M. N. T. R. Belorme, de St-Félix de Valois. Toutes les personnes qui ont coopéré à la construction de cette église ont, à juste titre, le droit d'être fières du succès de leur entreprise.

## Annonces Nouvelles

## Défense d'avancer

Avie est par le présent donné d'avancer des marchandises ou de l'argent à Dominique Madère, mon fils, sans un ordre spécial de moi-même.

St-Hyacinthe, 16 mai 1891.

A. S. 91 JEROME MADERE.

## Institutrice demandée

La municipalité scolaire de Dittion désire engager une institutrice diplômée pour les écoles élémentaires.

S'adresser au sous-sécret.

CHS. P. PRÉVOST.

Secrét. Trésorier.

Dittion 15 mai 1891.

1 m. ou a. c.

## CANADA,

Province de Québec,  
District de St-Hyacinthe,  
COUR SUPERIEURE  
No. 78

In re

L. THIBAUDEAU et

Requérant cession

DALVINI GINGRAS, commerçant de Ste-

Angèle de Monroir,

Cédant.

Le sous-signé venant par ENCAN PUBLIC,

et bloc en deux lots, MERCEDES le 27

Mai 1891, à 11 heures, à m., au bureau de

MM. Kent et Turcotte, No 7, Place d'Armes,

Montréal, l'actif de la faillite, comme suit

savoir :

Lot No 1. Fonds de commerce, de mar-

chandises sèches, épicerie, chaussures, etc.

et garnitures du magasin ;

Lot No 2. Dettes de livres.

L'inventaire et la liste des d'ites livres

sont au bureau du Curateur.

A. GIRARD, Curateur,

Mariville, P.Q.

115 91—2f

## Charbon et Bois de Chauffage

Le sous-signé vient d'ajouter à son commerce charbon celui du bois de chauffage.

BOIS A LA CORDE OU A LA PETITE MESURE

— PRIX TRÈS BAS —

Mesure à bois vérifié par le chef de police

MAGLOIRE BENOIT

Coin des Rues Lafontaine et Dessaulles

St-Hyacinthe 12 Mai 91. — 1 m à 15 6 91

Tue Ferme de 100 arpents à vendre

Dans le 5ème rang de Roxton, No 4 B du cadastre de Ste-Pudentienne, 100 arpents de belle terre, dont 50 en bois et 50 défrichés. Sur la terre défrichée, il y a 2 acres épiées sur lesquelles tous les instruments perfectionnés peuvent fonctionner. Une scierie de 300 arbres avec une bonne bûche pour faire les sciures. Côtées en bon état. Un fromagerie à moins de deux milles de la ferme. Bons voisins.

Maison confortable, bâtie "en piers" grande neuve de 30 x 40, porcherie et hangars. La terre est claire de toute hypothèque. Prix \$50 comptant ou \$900 mois comptant.

S'adresser à

WILLIAM BULLOCK,

5ème rang de Milton,

Bureau de poste : Roxton P.Q.

28 à 15 5 91.

Province de Québec

District de St-Hyacinthe

COUR SUPERIEURE

No 122

AVIS est par le présent donné que Dame

Odile Drolot, du village d'Upton, dans le

District de St-Hyacinthe, épouse de Antoine

Rocher, Laroque, marchand et cultivateur, du

même lieu, a, ce jour, institué une action en

separation de biens contre son dit mari.

LUSSIER & GENDRON

Avocats de la Demanderesse.

St-Hyacinthe, 6 Mai 1891.—5 s.

**Perry Davis' PAIN-KILLER**

FRAPPE LA RACINE DU MAL.

Pour usage interne et externe, il agit promptement et soulage presque instantanément les douleurs les plus fortes.

DROIT AU BUT. AGIT INSTANTANEMENT.

Pour CRAMPES, FRISONS, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLÉRA MORBUS, et toutes les MALADIES des INTESTINS.

AUCUN REMÈDE N'ÉGALE LE PAIN-KILLER.

Il a un effet magique sur le Choléra du Pays et les Douleurs des Intestins.

C'EST LE MEILLEUR REMÈDE DE FAMILLE POUR BRULURES, MEURTRIURES, ENTORSES, RHUMATISME, NEURALGIE et MAL de DENTS.

EN VENTE PARTOUT A 25c. LA BOUTEILLE.

27 Médailles des Contrefaçons et Imitations.

EN GARDEZ-VOUS A LA MAISON ?

**ALLEN'S LUNG BALSAM.**

AUCUN REMÈDE N'EST MEILLEUR POUR TOUX, RHUMES, CROUP, CONSOMPTION, &c.

A. O. T. BEAUCHEMIN, C. R.

AVOCAT,

BUREAU No. 24, RUE GIROUARD

St-Hyacinthe.

Jun 87 a

Tache & Desautels

NOTAIRES

Notaires de la Banque Jacques-Cartier

Prêts d'argent à conditions spéciales.

No. 39, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE.

J. DEL TACHE. J. S. C. DESAUTELS

N. B.—Mr Desautels continuera toutes les affaires du Bureau de M. Tache en l'absence de son confrère.

CHS. E. GAGNON, L. L. B.

AVOCAT

No 9, Rue St-Denis

SAINT-HYACINTHE.

Telephone No. 71.

1 janvier 90—1 an.

DENTISTE.

L. TRUDEAU

Rue Mondor,

Porte Voisine de M. C. Leduc

D'ANTHIER de tous les sortes fait à den

St-Hyacinthe, 3 Mai 1894

Une bonne chance

Magasin à louer dans le centre de la grande rue du florissant village de Granby, P.Q.

Pour informations s'adresser à

ROBERT NICOL,

Granby, P.Q.

1m à 5 91.

MALADIES DES ENFANTS

SIROP

DE

RAIFORT IODE

DE

GRIMAULT & CIE.

Pharmaciens à Paris.

Depuis vingt-cinq années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants, pour remplacer l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des Glandes du Cou, les Gouttes et les diverses Eruptions de la Peau, de la Tête et du Visage. Il excite l'Appétit, tonifie les Tissues, combat la Pâleur et la Mollesse des Chair et rend aux enfants leur Vigueur et leur Gaîté naturelles. C'est un admirable médicament contre les Croûtes de Lait, et un excellent Dépuratif.

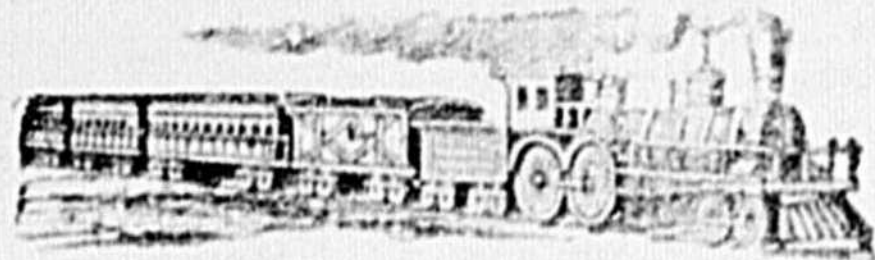


## AUX ACHETEURS DE FERMES

Nous enverrons gratuitement à n'importe quelle adresse notre nouveau livre "Vermont stock farms" avec description de nos 100 fermes à vendre. Envoyez-nous seulement votre adresse.

F. J. BAILEY & CO.,  
Real estate agents,  
BRATTLEBORO, Vt.

23 4 91—38



## CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC

DE MONTREAL A L'EST

|                      | Express | Méle  | Passager | Local | Passager |
|----------------------|---------|-------|----------|-------|----------|
| A.M.A.M.P.M.P.M.     |         |       |          |       |          |
| Montréal.....        | 8 00    | 6 00  | 3 15     | 5 40  | 10 15    |
| St Lambert.....      | 8 30    | 6 30  | 3 45     | 6 10  | 10 45    |
| Belœil.....          | 9 00    | 7 00  | 4 15     | 6 40  | 11 15    |
| St. Hilaire.....     | 9 30    | 7 30  | 4 45     | 7 10  | 11 45    |
| St. Madeleine.....   | 10 00   | 8 00  | 5 15     | 7 40  | 12 15    |
| St. Myrtille.....    | 10 30   | 8 30  | 5 45     | 8 10  | 12 45    |
| St. Rose.....        | 11 00   | 9 00  | 6 15     | 8 40  | 1 15     |
| Britannia Mills..... | 11 30   | 9 30  | 6 45     | 9 10  | 1 45     |
| St. Liboire.....     | 12 00   | 10 00 | 7 15     | 9 40  | 2 15     |
| Upton.....           | 12 30   | 10 30 | 7 45     | 10 10 | 2 45     |
| Acton.....           | 13 00   | 11 00 | 8 15     | 10 40 | 3 15     |
| Durham.....          | 13 30   | 11 30 | 8 45     | 11 10 | 3 45     |
| Richmond dépa.....   | 14 00   | 12 00 | 9 15     | 11 40 | 4 15     |
| Sherbrooke.....      | 14 30   | 12 30 | 9 45     | 12 10 | 4 45     |
| Compton.....         | 15 00   | 13 00 | 10 15    | 12 40 | 5 15     |
| Coaticook.....       | 15 30   | 13 30 | 10 45    | 1 10  | 5 45     |
| Danville.....        | 16 00   | 14 00 | 11 15    | 1 40  | 6 15     |
| Arthabaska.....      | 16 30   | 14 30 | 11 45    | 2 10  | 6 45     |
| St. Jean.....        | 17 00   | 15 00 | 12 15    | 2 40  | 7 15     |
| Québec.....          | 17 30   | 15 30 | 12 45    | 3 10  | 7 45     |

DE L'EST A MONTREAL

|                      | Express | Passager | Local | Méle |
|----------------------|---------|----------|-------|------|
| P.M.A.M.P.M.A.M.A.M. |         |          |       |      |
| Québec.....          | 8 30    | 2 15     | 12 00 |      |
| St. Jean.....        | 10 20   | 4 50     | 1 30  |      |
| Arthabaska.....      | 11 20   | 5 50     | 2 30  |      |
| Danville.....        | 12 18   | 6 48     | 3 30  |      |
| Coaticook.....       | 13 16   | 7 46     | 4 30  |      |
| Compton.....         | 14 14   | 8 44     | 5 30  |      |
| Sherbrooke.....      | 15 12   | 9 42     | 6 30  |      |
| Richmond.....        | 16 10   | 10 40    | 7 30  |      |
| Durham.....          | 17 08   | 11 38    | 8 30  |      |
| Acton.....           | 18 06   | 12 36    | 9 30  |      |
| Upton.....           | 19 04   | 13 34    | 10 30 |      |
| St. Liboire.....     | 20 02   | 14 32    | 11 30 |      |
| Britannia Mills..... | 21 00   | 15 30    | 12 30 |      |
| St. Rose.....        | 22 00   | 16 30    | 1 30  |      |
| St. Myrtille.....    | 23 00   | 17 30    | 2 30  |      |
| St. Hilaire.....     | 24 00   | 18 30    | 3 30  |      |
| Belœil.....          | 25 00   | 19 30    | 4 30  |      |
| St. Lambert.....     | 26 00   | 20 30    | 5 30  |      |
| Montréal.....        | 27 00   | 21 30    | 6 30  |      |



## CHEMIN DE FER

LE

## PACIFIC CANADIEN

Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit :

**8.50 A.M.** Train Express venant de St. Hyacinthe, Drummondville et St. Guillaume, arrivant à Montréal Junction, à 11.15 A.M., faisant connection à West-Farmham pour St. John's, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

**4.19 P.M.** Train Express venant de Drummondville, St. Hyacinthe et St. Guillaume, arrivant à Farmham à 6.50 P.M., faisant connection avec tous les trains pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre. Aussi pour Montréal, St. Jean et St. John's.

**6.35 P.M.** Train Express venant de Montréal, laissant à 3.40, faisant connection à Farmham avec les trains venant de Boston, St. John's et St. John's, arrivant à St. Hyacinthe à 8.25 P.M.

**10.05 A.M.** Train Express venant de St. John's, Waterbury et Newpitt, faisant connection à Farmham avec les trains de Springfield, Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre, arrivant à St. Hyacinthe à 11.15 P.M.

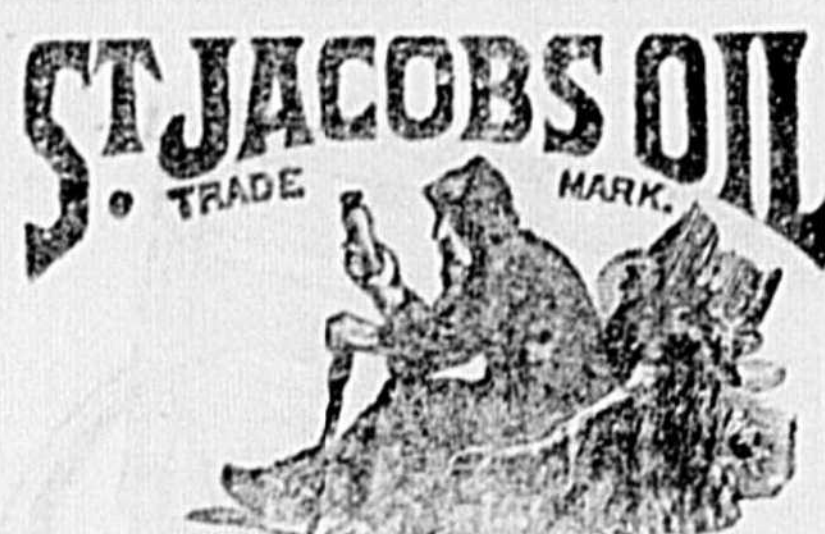
T. A. MacKINNON,  
Gér. Général.

## CHEMIN DE FER DE DRUMMOND

|                    | Pour l'Est | Pour l'Ouest |
|--------------------|------------|--------------|
| St-Hyacinthe.....  | 5.00 P.M.  | 10.10 A.M.   |
| St-Rosalie.....    | 5.05       | 10.00        |
| St-Hélène.....     | 5.28       | 9.30         |
| Duncan.....        | 5.42       | 9.15         |
| St-Germain.....    | 5.55       | 9.00         |
| Drummondville..... | 6.20       | 8.45         |
| St-Cyrille.....    | 6.33       | 8.25         |
| Carmel.....        | 6.42       | 8.15         |
| Blake.....         | 6.50       | 8.05         |
| Mitchell.....      | 6.55       | 8.00         |
| St-Leonard.....    | 7.15       | 7.40         |
| St-Moïse.....      | 7.35       | 7.18         |
| Nicolet.....       | 8.00       | 7.00         |

Les trains marchent tous les jours, le dimanche excepté.

WM. MITCHELL,  
Gérant



## GRAND REMÈDE

CONTRE LA DOULEUR

### GUÉRIT :

## RHUMATISME

NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO,  
DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX  
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS  
MAUX DE GORGE  
ENROUEMENT, ENGELURES,  
ENTORSES, FOULURES,  
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.

En vente chez tous les pharmaciens, et  
marchands de drogues, Trich, St-Hyacinthe.  
Envoyé par la poste sur réception du prix.  
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.  
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

21, Mai 91—1891

SÛRES

PILULES

VÉGÉTALES

SUCRÉES

DE BRISTOL

PROMPTES

FACILES À PRENDRE

INÉVITABLES

CATARRHES

LE BAUME DE GUÉRISON

BAUME NASAL.

Guérison prompte et certaine du  
catarrhe du nez, de la gorge, de la  
trachée, etc. Ce baume est  
un remède souverain pour  
tous les catarrhes, et il est  
si facile à employer, qu'il  
peut être utilisé par tout le  
monde. Il est en vente  
chez tous les pharmaciens, et  
marchands de drogues, et  
peut être envoyé par la poste  
sur réception du prix.

FULFORD & CO., BRIDGEVILLE, ONT.

The D.L. Emulsion

d'Huile de Foie de Morue

ET LES

Hypophosphites de Chaux et de Soude

Aucune autre Emulsion ne se prend aussi facilement. Elle ne se sépare pas et ne se gâte pas. Elle est toujours douce comme la crème. L'Estomac le plus délicat peut la garder.

ELLE GUÉRIT

Les Maladies Scrofuleuses et Consumantes.  
La Toux Chronique.  
La Perte d'Appétit.  
La Prostration Mentale et Nerveuse.  
La Débilité Générale, &c.

Méfiez-vous de toute imitation.  
Demandez l'Emulsion "D. & L."  
et refusez toutes les autres.  
PRIX 60c. ET 1 LA BOUTEILLE.

Le remède de Piss pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié  
directement à votre adresse contre paiement de 50  
c. par la poste. E. T. Bouchard, Québec, P. Q., U. S. A.

A LOUER

UN PIANO

A DES CONDITIONS FACILES

S'ADRESSER AU BUREAU DU  
COURRIER DE ST-HYACINTHE  
vriier 1891.

## FEUILLETON.

LE

## Roman d'un Jésuite

PAR

G. DE BEUGNY D'HAGERUE

XVI

Charles prit la main du comte, et la lui serra avec une force qui donnait la mesure de la grandeur de son émotion.

— Si l'en est ainsi, dit-il, prenez-la. Je vous garantis qu'elle ne trompera pas votre attente, et maintenant je vous la donne sans arrière-pensée.

— Merci !

— Désirez-vous que je l'informe de vos intentions ?

— Non ; je préfère lui parler moi-même, c'est ma petite coquetterie. Nous avons tous deux l'habitude d'arriver à l'hôtel vers huit heures : retardez demain votre visite d'une demi-heure. Si je n'ai pas su remporter la victoire, vous viendrez à mon secours.

Le lendemain, quand Yves de Piélan entra au salon, il y trouva, comme toujours, Mlle Moissac et Marguerite.

— Vous voilà enfin ! lui dit celle-ci ; vous n'êtes pas paresseux comme mon vilain garçon de frère, qui arrive toujours à je ne sais quelle heure.

— Je suis heureux, Mademoiselle, que mes visites puissent vous être agréables.

— Aujourd'hui surtout : c'est que j'ai une bonne nouvelle, beaucoup de bonnes nouvelles, à vous annoncer.

— Ma mère va mieux ?

— Beaucoup, beaucoup mieux : elle reconnaît presque tout le monde elle dit des choses sensées, de petites phrases, pas longues ; quand elle veut suivre une idée, elle s'embrouille encore un peu. Pauvre Madame mais c'est magnifique comme elle fait des progrès. Puis, je ne vous ai pas tout dit ; j'ai gardé le meilleur pour la fin, pour le dessert. Ce matin elle m'a appelée :

— "Petite, dis-moi donc quel est ce grand monsieur avec des moustaches qui vient souvent me voir et qui m'embrasse toujours ?" Oh ! ça m'a fait quelque chose..... j'étais si contente ! et je me suis dépêchée de répondre : " Mais c'est M. Yves, votre fils, M. Yves." Elle a paru songer un instant ; puis : " Non, tu me trompes. Yves est officier ; mais il lui ressemble beaucoup."

— Oh ! ma pauvre mère ! s'écria le comte en se levant. Il faut que j'aillie la voir.

Mais Marguerite l'arrêta :

— Non, n'y allez pas maintenant : elle repose ; il ne faut pas troubler son sommeil : elle a été si longtemps sans dormir ! Le médecin de Paris, qui est bien plus savant que celui de Naples, a toujours dit que, quand le sommeil lui reviendrait, on pourrait espérer une guérison complète ; et voilà que depuis quatre ou cinq jours elle dort toutes ses nuits, sans s'éveiller, comme un enfant..... Et demain le mieux aura encore fait des progrès et..... tenez, quand vous êtes entré, nous faisons un petit complot, Mlle Moissac et moi.

— Un complot entre vous deux ? ce doit être quelque chose de bien ténébreux.

— Affreux ! horrible ! épouvantable !

— Oh ! alors je demande à en être.

— Mais vous en êtes, vous avez votre rôle à jouer.

— A diable ! c'est sérieux. Voyons mon rôle ?

— Voici ce dont il s'agit : Madame ne veut pas vous reconnaître tout à fait, parce que vous portez des habits..... vous êtes en.....

— En civil, continuiez.

— Oui, en civil. Si demain vous mettiez votre uniforme.....

— Aucune loi ne me le défend.

— Nous arrangerions une petite scène nous mettrions Madame là dans le grand fauteuil ; on allumerait toutes les bougies pour qu'il fasse très clair. Le fauteuil serait tourné vers la porte, de façon qu'elle vous voie au moment de votre entrée, et l'on dirait à Baptiste de prendre sa voix des grands jours, et de crier à pleins poulmons en ouvrant la porte à deux battants : Monsieur le capitaine Yves de Piélan ! Voyez vous

la pauvre madame ? ça lui donnerait une secousse, et peut-être redevenirait-elle comme avant. Oh ! je serais si heureuse ! Et vous, Monsieur, si vous l'entendiez vous dire : " Yves, mon enfant viens m'embrasser," vous seriez si heureux aussi !.....

— Moi, Mademoiselle, je crois que j'en deviendrais fou de joie..... Merci ! vous êtes bonne, vous ne pensez qu'au bonheur des autres..... Ainsi, c'est dit, j'entre dans le complot, je viendrai demain..... A quelle heure ?

— Venez à sept heures et demie, avant l'heure du coucher de Madame.

— Je viendrai à sept heures et demie en uniforme, grande tenue, avec toutes mes dorures et tous mes plumets.

— Oui, avec toutes dorures et vos vos plumets : cela la frappera davantage. Oh ! nous réussirons ! nous réussirons !

— J'en suis convaincu, Mademoiselle, nous réussirons, grâce à vous. Pour ce soir, puisque je ne puis voir ma mère et que votre frère se fait attendre, voulez-vous que nous causions d'autre chose, d'une question qui m'occupe beaucoup et qui vous intéresse : car il s'agit de vous.

— De moi ?.....

— A notre retour d'Italie, je vous ai demandé de vouloir bien continuer pendant un mois les bons soins que vous donniez à ma mère. Ce mois est près d'expirer, ma mère va mieux, nous espérons même la voir se guérir ; mais il est à craindre que son retour à la santé ne soit jamais assez complet pour lui permettre de se passer de votre dévouement.

— Je resterai, Monsieur, aussi longtemps que je pourrai être utile.

— Cette situation pourrait se prolonger indéfiniment : vous ne pouvez cependant pas perdre toute votre jeunesse à soigner une infirme.

— Ma jeunesse ! je la perds tous les jours : où que j'aillie, et quoi que je fasse, il faudra bien que j'aie un an de plus à chaque retour du ter janvier.

— C'est parfaitement exact, Mademoiselle ; mais je crois que nous nous obligeons de la question. Je suis obligé de vous prévenir que j'ai cru devoir prendre une grave détermination : la situation de ma mère m'ordonne de ne plus la quitter ; je suis décidé à donner ma démission.

Marguerite pâlit et chancela.

— Si ma présence ici est un obstacle à vos projets, Monsieur, je m'en irai..... quand vous voudrez.

Puis elle laissa tomber le front entre ses mains, et deux larmes coulèrent le long de ses joues.

— Vous me croyez donc bien ingrat, Mademoiselle ? Moi, vous chasser d'ici !..... Votre place est si bien marquée auprès de ma mère, que pour rien au monde je ne consentirais à votre départ.

— Mais, Monsieur.....

— Permettez-moi de compléter ma pensée : je vous veux près de ma mère, et je veux y rester également. J'ai dû chercher le moyen de concilier ces deux volontés, et je n'en ai trouvé qu'un seul.....

Yves s'était arrêté. Marguerite le regardait sans comprendre ; Mlle Moissac intervint :

— Oh ! que voilà donc deux enfants embarrassés pour résoudre le plus simple des problèmes ! Il est évident qu'il n'y a pas deux moyens de vous permettre de vivre ensemble auprès de Mme de Piélan ; il n'y en a qu'un : c'est de vous en aller à deux par-devant M. le Maire et M. le Curé.

— Oh ! Mademoiselle !... qu'avez-vous dit ? s'écria Marguerite.

Et elle se leva pour sortir. Mais Yves lui barra le passage.

— Ce que Mlle Moissac a dit c'est ma pensée, c'est l'expression de mon plus ardent désir.

Marguerite ne pouvait croire à ce qu'elle entendait.

— Laissez-moi, Monsieur : il est des choses que je ne dois et que je ne veux pas écouter.

— Vous vous méprenez étrangement, intervint Mlle Moissac.

— Mademoiselle, reprit Yves de Piélan, puisque vous ne m'avez pas compris, je vais employer des termes qui ne puissent prêter à aucune équivoque : j'ai eu l'honneur de demander hier soir votre main à Monsieur votre frère ; il a agréé ma demande, et m'a autorisé à vous prier de ratifier sa promesse.

— Moi ! s'écria la jeune fille, encore sous l'impression de la terreur.

— Eh ! oui, vous ! fit Mlle Moissac ; et pourquoi pas, je vous prie ? Vous ferez une ravissante petite comtesse.

— Non ; cessez cette plaisanterie : elle est trop cruelle pour moi. Laissez-moi aller.....

— Où prenez-vous donc une plaisanterie, ma chère enfant ? Vous ne voyez donc pas que Monsieur Yves n'a jamais été plus sérieux ?

[A continuer]

## IMPRIMERIE DU

## 'Courrier'

No. 60, RUE CASCADES

## SAINT-HYACINTHE

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages, en français et en anglais sur papier de toutes couleurs.

## DEPARTEMENT DES

## JOBS

Placards, Programmes, Circulaires,

AFFICHES, ETC. ETC.

Exécutés sous le plus court délai, sur bon papier A BAS PRIX.

Memorandums, Têtes de Comptes,

LETTRES, etc.,

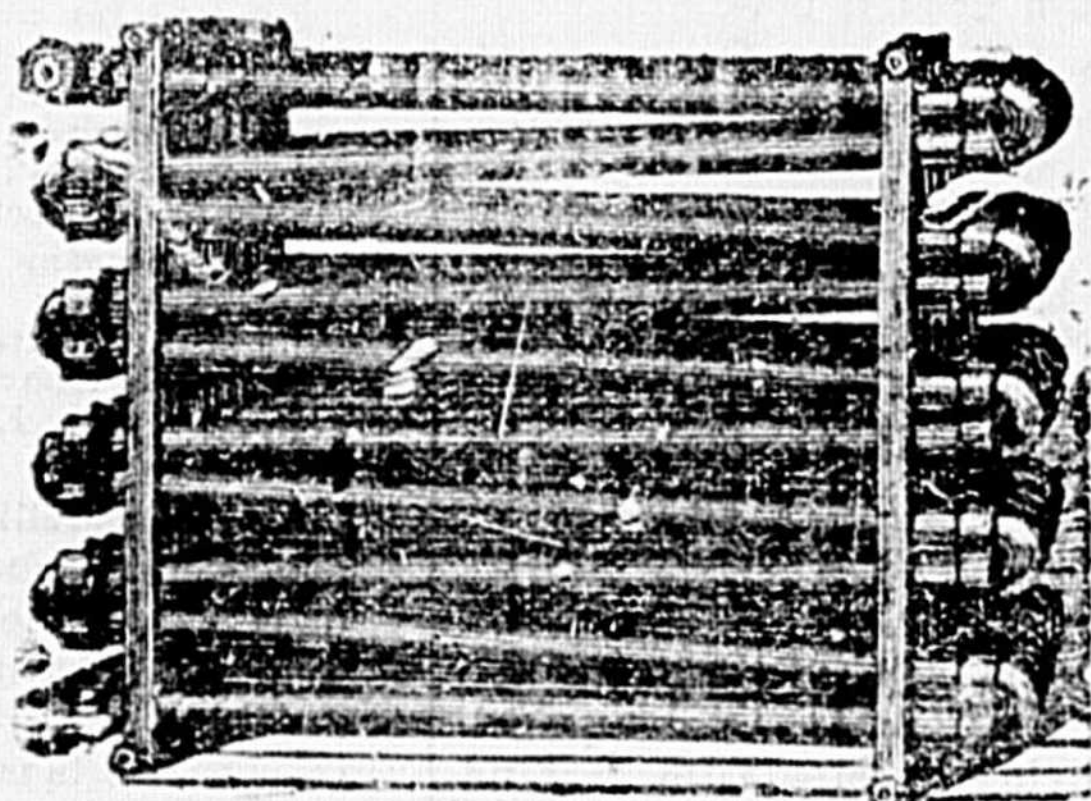
LIVRE, S PAMPHLETS, &amp;c

Lettres funéraires à une heure d'avis,

Cartes d'affaires et cartes de visites.

Blancs de toutes sortes.

Les ordres par la malle ou autrement, recevront une stricte attention.



## ADRIEN BLONDIN

PLOMBIER

ET POSEUR DE FOURNAISE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

No. 148 Rue Cascade, Ancienne maison Léon Plamondon

M. Blondin a une nouvelle machine pour couper et tarauder les tuyaux et faire les nipples à meilleur marché qu'à Montréal et ailleurs.

Valves nécessaires aux fro nagers

Tuyaux en fer et en plomb,

Tuyaux en grès,

Appareils à gaz,

Appareils de chauffage et de lieu r d'aisance,

Matériaux de première classe,

OUVRAGE GARANT

10-88 1a